

Accédants à la propriété en difficulté

Pour plus de renseignements, merci de contacter :

Danielle PELTIER au 01.39.07.78.46.

danielle.peltier@soliha78.fr

Il s'agit d'un accompagnement juridique, technique, social et budgétaire des ménages en difficulté confrontés à l'échec de leur accession ayant pour objectif le maintien dans les lieux et une stabilisation durable de l'accession ou la recherche d'une solution de relogement adaptée accompagnée d'un apurement durable des dettes.

Consulter la fiche du rapport d'activité 2016 concernant cette mission en cliquant [ici](#)